



Clip Industrie partenaire officiel de l'Hydroptère

### L'édito d'Arnaud Martin

2014 se termine. Somme toute une année bien remplie :

- deux nouvelles versions, Helios ERP 3 et Clipper V7,
- des Journées Utilisateurs festives et comme d'habitude riches en échanges et enseignements. Nous avons même organisé, ce mois-ci, pour la première fois des Journées Utilisateurs prometteuses à Casablanca,
- grâce à vous, un deuxième tome réunissant les meilleures photos du concours « Montrez-nous votre industrie »,
- une intégration réussie des équipes Helios ERP,
- une consolidation de notre position sur le secteur aéronautique,
- le lancement de notre service clé en main Serena 5S,
- notre accord privilégié avec le spécialiste GED Technique et PLM Audros,
- des équipes renforcées, mieux formées et plus que jamais motivées,
- des résultats encourageants dans une conjoncture incertaine et malgré un début assez timide.
- 80 collaborateurs, 25 % en R&D CA 2014 9 millions €, 1 600 clients
- toujours le soutien d'Aradian
- des clients toujours plus audacieux,

Et surtout une foi inébranlable et des cartons pleins de projets. Autant dire que nous sommes impatients de nous engager dans la nouvelle année et de vous faire partager toute cette énergie accumulée.

Nous n'aurions pu réussir tout cela sans votre participation active et votre confiance.

Merci à vous, excellentes fêtes de fin d'année.

## Configurateur devis à distance

**La fonction devis du configurateur est particulièrement intéressante pour vous et vos clients. En effet si une partie de vos devis techniques peut être réalisé via le configurateur, pourquoi ne pas laisser vos clients faire eux même leurs propres devis ?**

Via internet ils se connectent à distance, répondent aux questions du configurateur et ils obtiennent un devis qu'ils peuvent imprimer. Ainsi, le client a une réponse immédiate et de votre côté vous n'avez pas passé de temps à créer ce devis.

Pour se connecter sur votre serveur il faut mettre en place un accès à distance type serveur TSE avec Remote APP.

Puis donner l'accès à votre client: son code, mot de passe et lui générer Remote APP (*principe d'un raccourci pour se connecter au TSE*)

Le client se connecte saisit son code et mot de passe puis la fenêtre du configurateur de devis s'ouvre, l'utilisateur a deux choix :

- Soit un ancien devis (*lui appartenant*) en tapant un N° ou via la recherche

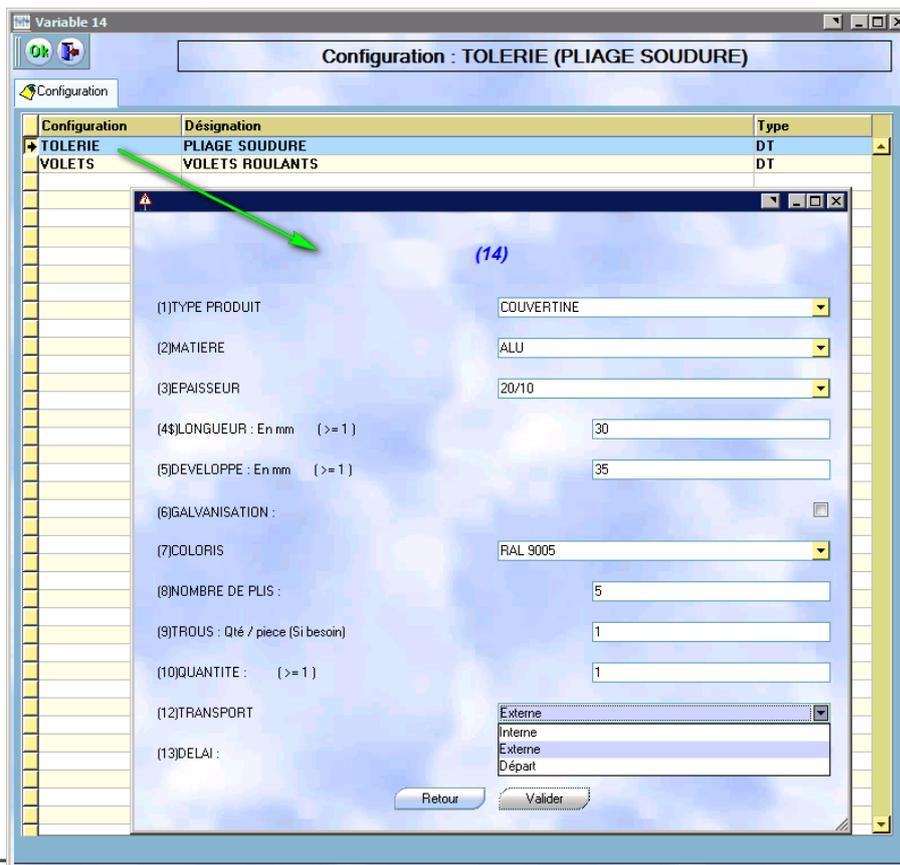


- Soit créer un nouveau.

Dans ce dernier cas

- Le client choisit une configuration, répond aux différentes questions et le module rajoute une ligne dans le tableau

Exemple d'une configuration pour un chiffrage de pièces pliées.



Nota : pour plus d'informations sur le configurateur vous pouvez consulter d'anciens Clip Info, pour cela faire une recherche sur notre site avec le mot clé « configurateur »

Rechercher un Clip Info par mot(s)-clé(s)

4 résultats trouvés

- [Clip Info n° 111 : septembre 2012](#)
- [Clip Info n° 86 : mai 2010](#)
- [Clip Info n° 13 : juin 2003](#)
- [Clip Info n° 4 : septembre 2002](#)

- Le client peut ajouter une ligne pour une autre pièce.
- L'opérateur peut consulter toutes les réponses qu'il a données ou relancer une configuration pour modifier une ou plusieurs données.

Configuration	Code piece	Devis	Affaire	Date et heure
TOLERIE	COUVERTINE - ALU - 30 - 35	1195		14/10/2014 17:16:02

Configuration TOLERIE le 14/10/2014 à 17:16

N°	Libellé	Contenu	Libellé réponse
1	TYPE PRODUIT	C	COUVERTINE
2	MATIERE	ALU	ALU
3	EPAISSEUR	2	20/10
4	LONGUEUR	30	
5	DEVELOPPE	35	
6	GALVANISATION	FALIX	
7	COLORIS	RAL 9005	RAL 9005
8	NOMBRE DE PLIS	5	
9	TROUS	1	
10	QUANTITE	1	
11	SURFACE	0.000315	
12	TRANSPORT	EXT	Externe

- Une fois le devis terminé, le client peut l'imprimer.

L'impression peut être boquée si le devis dépasse un seuil (valeur à saisir dans la fiche client)

A chaque création un message informe le responsable devis via la messagerie interne de Clipper. Le code du responsable doit être saisi dans les paramètres globaux onglet devis.



### Offre spéciale



Pour tout achat de licence **Clipper Expert** avant la fin de l'année, un mini I pad® vous est offert

CLIPPER Expert intègre une plateforme Business Objects®, leader mondial de la business intelligence.

CLIPPER Expert propose un ensemble d'outils d'interrogation, d'analyse et de reporting dans une interface intuitive pour l'utilisateur.

CLIPPER Expert permet de suivre un grand nombre d'indicateurs et d'alerter automatiquement l'utilisateur dès qu'un événement important survient.

**Parlez-en à votre conseiller régional**



Pour ceux qui n'ont pas pu assister aux 2 Web séminaires sur le partenariat avec Audros CAD et PLM, prenez contact avec votre commercial qui vous fera parvenir la vidéo de la présentation.

## Premières Journées Utilisateurs à Casablanca



De belles rencontres pour ces toutes premières Journées Utilisateurs organisées par notre partenaire distributeur Jalal ELALLAM de LeanCAP Industries : <http://www.leancap-industries.com>

## Clip Industrie

## La rubrique RH



## Du nouveau dans la formation

La loi du 5 mars 2014 crée de nouveaux droits pour les salariés, allège les obligations fiscales des entreprises, apporte des modifications structurelles au système actuel et impacte les entreprises dans le financement et la gestion de leurs politiques de formation...

## La réforme en 10 points clefs :

1. **Le compte personnel de formation (CPF) est créé.** Se substituant au DIF, ce nouveau dispositif représente un **crédit d'heures** qui peut être mobilisé par le titulaire du compte afin de suivre, **à son initiative**, une formation **prioritairement qualifiante et ou certifiante**. Ce crédit d'heures est intégralement transférable, même en cas de changement de situation: changement d'emploi, perte de travail. La caisse des dépôts et consignations est chargée de gérer le CPF.
2. **L'entretien professionnel** (*différent de l'entretien d'évaluation*) devient obligatoire tous les deux ans. Il est complété par une évaluation du parcours du salarié tous les 6 ans. Cette évaluation vise à valider que le salarié a au moins : suivi au moins une action de formation; bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle; acquis des éléments de certification par la formation ou la validation des acquis de l'expérience. Pour les employeurs d'au moins 50 salariés, deux critères sur 3 doivent être au moins remplis. Faute de respecter cette obligation, les employeurs s'exposent à des pénalités.
3. **Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est également créé.** C'est un service d'accompagnement des projets d'évolution professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi, gratuit et accessible à tous. Il sera mis en œuvre par OPACIF, APEC, Pôle emploi, Cap emploi, Missions locales, organismes désignés par les Conseils régionaux
4. **L'apprentissage évolue** pour aller vers des recrutements possibles en CDI.
5. **Le congé individuel de formation (CIF)** voit son financement renforcé.
6. **Les missions des OPCA** varient : renforcement des missions d'ingénierie pédagogique, d'accompagnement RH, et d'information. Ils portent une responsabilité en matière de qualité de l'offre de formation.
7. La gouvernance de la formation professionnelle est revue avec **la création du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle.**
8. **Les règles de financement de la formation professionnelle sont revisitées:** Applicable à MSB 2015 / collecte début 2016. Entreprise de < 10 salariés : inchangée à 0,55 % MSB. **Entreprises de 10 salariés et + :** ramenée à 1 % au lieu de 1,6 %. **Versement intégral à l'OPCA :** glissement de « l'imputabilité » à « l'éligibilité », plus de dépense directe de l'entreprise ni déclaration fiscale 2483. **Une contribution complémentaire au financement de la formation**, conventionnelle ou volontaire, peut être versée à l'OPCA.

**En revanche, l'entreprise reste assujettie aux obligations suivantes :**

- Information et consultation des IRP sur le plan de formation (*y compris CPF*)
- Adaptation des salariés à l'évolution du poste / de l'emploi, avec « garantie formation »

9. **Le financement de la formation professionnelle est désormais déconnecté de celui du paritarisme :** création d'un fonds paritaire spécifique auquel abonderont les entreprises, l'Etat et les OPCA.

10. **La base de données unique (BDU) évolue :** normalisée et partagée par les employeurs et représentants du personnel pour échanger sur la stratégie en matière de formation, elle détaille les informations économiques et sociales. Pour les entreprises de 50 à 299 salariés, elle doit être créée au 15 juin 2015, et depuis le 15 juin 2014 pour les entreprises de 300 salariés ou plus.

**Un grand nombre de décrets d'application** est encore attendu pour préciser la mise en œuvre opérationnelle de cette réforme. Les partenaires sociaux au niveau des branches professionnelles sont également invités à renégocier leurs accords sur la formation professionnelle.

Sources : OPCA DEFI (OPCA pour le développement de l'emploi et de la formation dans l'industrie) - Tissot Formation - Cabinet Boumendnil et consultants (droit et politique emploi et formation)

Françoise BESNARD



Jacqueline, après 14 ans de rigueur et de probité, dans une bienveillance protectrice, quitte le navire où elle tenait de main de maître le service comptabilité, pour profiter enfin pleinement de sa famille. Nous lui témoignons toute notre gratitude et lui souhaitons des jours heureux.

## Rendez-vous



Clip Industrie sera présent dans le pôle



Déjà plus de 25 sociétés qui utilisaient le logiciel Top GP ont choisi de profiter de bénéficier de conditions commerciales préférentielles.

Offre qui se termine au 31 décembre.



L'entreprise ETSM située à Apples non loin de Lausanne est un sous-traitant en petite mécanique de haute précision fondée en 1968 qui travaille pour nombre d'entreprises suisses bien connues. Sa compétitivité et son efficacité sont largement vantées par ses clients dont certains ont d'ailleurs rapatrié du travail de pays à bas coûts pour le confier à ETSM. Rencontre avec M. Philippe Meier, directeur et son père Georges, directeur administratif en compagnie d'Yves Nanchen, directeur de Clip Industrie Suisse, fournisseur de la solution ERP/GPAO Clipper utilisée à Apples.

#### ..grâce à Clipper.

«Nous alimentons le système avec toutes les données de fonctionnement de l'atelier et nous validons ces dernières en permanence» précise le directeur. Par exemple chaque pièce est calculée avant la réalisation de l'offre au client, mais une fois le travail effectué, un contrôle est réalisé pour valider les processus, ainsi, les connaissances et le savoir-faire des spécialistes d'ETSM sont mis à jour et entérinés en permanence.

« Nos offres sont donc toujours très précises » ajoute Georges. Une quinzaine de postes de travail (de licences) sont équipés de Clipper et chacun, à son niveau de responsabilité, dispose en temps réel des données indispensables à son travail. Ainsi, par exemple, l'achat de matière peut être fait au meilleur moment en fonction des besoins et des prix du marché.

[Article complet](#)



Toute la Clip Team vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année

## Ne vous laissez pas surprendre !!

Microsoft®  

**Windows Server 2003**

Le 14 juillet 2015, Microsoft mettra fin au support de Windows Server 2003 et Windows Server 2003 R2. Autrement dit, dans un an, les clients ne bénéficieront plus ni des évolutions technologiques de la plate-forme, ni de ses correctifs de sécurité avec pour conséquence d'accroître le risque d'exposition des données de l'entreprise...

En savoir plus sur <http://www.silicon.fr/dell-sattaque-fin-prochaine-du-support-windows-server-2003-95643.html>